

**Yukon:***Accès raisonnable*

Aucun frais modérateur ou frais de coassurance ne sont exigés en vertu de l'*Hospital Plan*. Il n'y a aucune pénurie de lits d'hôpitaux et il n'existe aucune liste d'attente. Au Yukon, le nombre de lits d'hôpitaux est supérieur à la demande, surtout dans les régions éloignées où les hôpitaux de district ont parfois un taux d'occupation aussi bas que 20 p. cent.

L'accès aux spécialistes et aux hôpitaux de soins tertiaires est assuré grâce à un programme de médecins-spécialistes itinérants subventionné à même les fonds publics et à un programme universel d'assurance-voiture pour traitements médicaux sans franchise.

Au Yukon, aucune surfacturation n'est faite pour les services fournis en vertu du *Health Care Insurance Plan*.

Le Yukon juge qu'il a trop de médecins, dentistes et chirurgiens-dentistes. Le rapport médecin-population se situe à près de 1:500.

**Territoires du Nord-Ouest:***Accès raisonnable*

Tous les résidents des Territoires du Nord-Ouest ont libre accès à toutes les installations gérées par le gouvernement des Territoires. En 1988-1989, les Territoires du Nord-Ouest comptaient six hôpitaux pour soins aux personnes souffrant de maladie aiguë, pour un total de 302 lits.